

Intitulé : Formation initiale aux travaux en hauteur Poste

Code formation : **S004**

Durée formation : **14 Heures**

Prérequis/Durée : **Oui/1 heure**

Objectifs de la formation

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de :

- Connaître dans le cadre de son travail la réglementation et les recommandations concernant les travaux en hauteur.
- Différencier les équipements de protections collectives et individuelles suivant le référentiel travaux en hauteur à RTE pour le métier maintenance poste.
- Identifier dans la préparation de travail les risques de chutes de hauteur et les moyens de prévention associés.
- Identifier dans la préparation de travail les risques électriques consécutifs à une de chute de hauteur et les moyens de prévention associés.
- Appliquer la gestuelle adaptée lors de manutention manuelle dans son activité.
- Accéder et travailler sur tous types de matériel HTB postes en utilisant les dispositifs de prévention des chutes collectives ou individuelles prescrits par le référentiel travaux en hauteur à RTE .
- Mettre en œuvre une évacuation d'urgence avec un descenseur lors d'une situation de travail dans un poste HTB.

Prérequis

- Connaître UTE C-18-510
- Ne pas avoir de contres indications médicales, liées à la réalisation de travaux en hauteurs (vertige)

Contenu de la formation

Les différents moyens de prévention des chutes :

- Protection Collectives : PEMP, Echafaudage, PIR, PIRL, ...
- Protection Individuelles : Absorbent d'énergie, point d'ancrage mobile et fixe, ...

Les risques de chutes de hauteur et les moyens de prévention associés :

- Pendulage, voisinage électrique et facteur de chute. L'évacuation du poste de travail
- Evacuateur automatique. Contrôle et vérification des matériels.

Pratique :

- Réglage et utilisation des EPI travaux en hauteur (Harnais, antichute, longe de maintien)
- Circulation sur ligne de vie verticale et horizontale
- Ascension et circulation sur transformateur HTB
- Mise en place et ascension d'une échelle d'appuis portable
- Mise en œuvre d'un dispositif d'ancrage provisoire
- Maintien au poste de travail
- Utilisation d'un évacuateur automatique...

Profil stagiaire

Cette action de formation s'adresse aux personnels devant évoluer et travailler en hauteur lors d'opérations sur des ouvrages HTB.
Salarié expérimenté en travaux en hauteur poste et exerçant régulièrement des travaux en hauteur et sous couvert d'une validation/évaluation de la compétence par le manager.

Compétences

Cette formation contribue à appliquer la réglementation des travaux en hauteur (décret du 1er septembre 2004 et ses évolutions) et sa déclinaison à RTE lors d'opérations réalisées dans des postes HTB.

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, l'organisme de formation délivre une appréciation individuelle basée sur les résultats obtenus lors d'un QCM d'évaluation de la partie théorique et d'une évaluation réalisée lors d'une mise en situation pratique.

Informations complémentaires

Le stagiaire doit venir impérativement avec ses vêtements de travail, ses EPI ainsi que les EPI travaux en hauteur (Harnais, Longe en Y et longe de maintien au poste de travail, et vos EPI classiques).
En cas d'absence de vos EPI vous ne pourrez pas accéder à la formation.

Important : N'oubliez pas de vous assurer que vos EPI travaux en hauteur ont bien été contrôlés (vous rapprocher du contrôleur matériel EPI antichute). Les EPI antichute sont soumis à une vérification périodique obligatoire tous les 12 mois.

Taille Harnais : Vigilance, Il y a différentes tailles, assurez-vous que celles-ci vous correspondent (voir notice constructeurs).
